

# En bref...

## Les activités du 1<sup>ER</sup> semestre 2015

A titre indicatif et suivant les informations transmises par les associations

# AGENDA 1er semestre 2015

### Janvier

24	Dîner dansant	CAVA
31	Stage départemental de karaté enfant Dojo	Shoryû-36

### Février

15	Thé dansant	CAVA
----	-------------	------

### Mars

8	Thé dansant	CAVA
8	Rassemblement voitures anciennes	Rétro Mèca Centre
14	LOTO	Judo club
19	Commémoration du 19 mars 1962	FNACA
21	Gala démonstration Karaté et Dîner dansant	Shoryû-36
22	Marche-VTT de printemps	Assemblée de Clavières
28	Dîner dansant	ASA Foot

### Avril

4	LOTO	ASA Foot
12	Thé dansant - Agora	CAVA
12	Rassemblement voitures anciennes	Rétro Mèca Centre
12	Marche pédestre	Ardentes Gym volontaire
12	Marché artisanal	Meli Mel'arts
18	Concert de printemps	UMA
25 et 26	Représentation théâtrale	Club jeunesse et Loisirs

### Mai

3	Brocante - Les loges de Dressais	"Partageons la forêt"
10	Rassemblement voitures anciennes	Rétro Mèca Centre
24	Tournoi U15	ASA Foot
27	Commémoration création CNR	ANACR
30	Randonnée des sorciers	Assemblée de Clavières
31	Brocante	CAVA

### Juin

6	Fête de l'école maternelle	Ecole A. Fée
6 et 7	Audition école de musique	UMA
13 et 14	Spectacle de fin d'année	Cercle culturel des arts et spectacles
14	Rassemblement voitures anciennes	Rétro Mèca Centre
20	Fête de la musique	Mairie
21	Fête de l'école St-Martin	Ecole St- Martin
21	Brocante	ASA Foot
21	Bourse Exposition modélisme	Ardentes modélisme ferroviaire
27	Feu de St-Jean	CAVA
27	Fête de l'école St-Vincent	Ecole St-Vincent

### Juillet

12	Rassemblement voitures anciennes	Rétro Mèca Centre
13	Bal du 13 juillet	CAVA

## 100 ans pour Madame MAYEUX

Raymonde Mayeux a été reçue à la Mairie à l'occasion de son centième anniversaire entourée de sa famille et ses amis. Mme Mayeux s'était vu décerner, il y a trois ans, la médaille de Juste, l'insigne d'Officier de la Légion d'Honneur pour avoir, avec son mari Hubert, caché des personnes juives sous l'Occupation, ainsi que la médaille de la ville d'Ardentes.



12 Une belle leçon de vie...

## Hommage à...

Nous avons appris avec tristesse, il y a quelques semaines, le décès de **Mr Jean-Pierre Renaudeau**. Engagé dans la vie municipale et associative de notre commune dans les années quarante-dix, il avait pris sa retraite en Charente-Maritime, sa région d'origine.



## Bravo à eux...

8 pompiers ardentais récompensés : à l'occasion de la Sainte-Barbe : **Messieurs Foulatier, Vincent, Arteil, Pascaud, Joly, Dourlens, Bidaut et Pin** ont reçu des distinctions, médailles pour les uns et des changements de grades pour d'autres. **Nous les félicitons.**

## Bienvenue...

### Nouvelle association

• **"Vous avez dit... Pinok"** : Exposition et vente de créations artisanales et artistiques - Vente de produits locaux et régionaux. 23b, Rue de la République  
Tél. 02 54 25 16 12 ou 06 16 79 40 61

### Nouveau Restaurant

• **« LE 943 »** - Gérants : Patrice Blanchard et Laurence Westrelin vous accueillent du mardi au dimanche de 8h à 18h, midi et soir en week-end - Menu ouvrier les midis - Avenue de Verdun - Tél. 02 54 25 03 89.

### Nouvelles enseignes

- **O Bel Iris** / Catherine Caillat : Atelier floral itinérant bouquets sur commande, court d'art floral, entretien des jardins, taille de haies, plantations...  
8, Rue de la Gare  
Tél. 06 67 97 02 58 / 02 54 36 22 80
- **Styl'Optume** / Laurence Dubranle, secrétaire indépendante, écrivain public.  
12, Impasse du chemin noir - Forge Haute  
Tél. 06 09 59 63 81
- **Art Naturelle**  
Artisan Fleuriste  
13, Rue Victor Hugo - tél. 02 54 27 74 33

### Nouveau service

• Sur le parking du magasin Coccinelle un **LAVOMATIC** géré par Madame Nelly Gaston.

### Nouvelles arrivées

• **Magalie CHABENAT**  
Assistante de conservation  
Responsable de la Médiathèque  
Arrivée le 1er septembre



• **Lucie MALARD**  
Responsable du Relais  
Assistante Maternelle  
Arrivée le 1er septembre



Page de couverture  
Photos : Mairie

Maquette & impression  
Laser studio - 02 54 08 46 84



# Passerelle

Journal Municipal d'Information de la ville d'Ardentes

*Bonne Année*

*2015*



JANVIER 2015  
N°28



# Le Mot du Maire

Chères ardennaises, chers ardennais,

## **PASSERELLE : votre journal municipal change de nom.**

Proposé par deux ardennaises et parmi 17 autres propositions, dont nous remercions les auteurs, c'est celui qui a été retenu par la commission communication. A la fois réalité pour notre bourg, dont les quartiers St Martin et St Vincent sont physiquement reliés par les deux passerelles qui enjambent l'Indre, ce choix symbolise aussi le lien que notre journal souhaite être entre votre nouvelle équipe municipale et les ardennais.

Un nouveau classement des rubriques, plus proche de la présentation du programme électoral, vous permettra d'en suivre l'évolution et la réalisation tout au long du mandat.

Les temps deviennent difficiles pour nos collectivités locales : baisses des dotations de l'Etat, charges supplémentaires, reprise de compétences. Nos territoires communaux sont directement « invités » à participer au redressement des comptes du pays, de façon croissante pour les années à venir et cela bien au delà de leur responsabilité dans la dette publique.

Dans cet objectif et en partenariat avec les autres communes de la Communauté d'Agglomération Castelroussine, un schéma de mutualisation des services est en cours d'élaboration sur notre territoire, pour premières applications sur l'année 2015. Dans le cadre d'une refonte annoncée et plus large des découpages territoriaux, cette réorganisation mutualisée des compétences sera, n'en doutons pas, l'un des grands chantiers des prochaines années.

Les communes sont le premier étage de notre découpage administratif et le plus proche des administrés. Il est primordial qu'elles ne perdent pas leur âme, en même temps que pourrait se dégrader le service qu'elles apportent à leurs administrés. La tâche de vos élus sera de veiller au plus juste équilibre des compétences et de maintenir un bon niveau de service, tout en ayant la volonté constante de réduire et d'optimiser les coûts. Le maintien de notre capacité à investir et à continuer d'équiper notre territoire en dépend et au delà, le maintien d'une part très importante de l'activité économique de notre agglomération.

Dans quelques semaines, votre conseil municipal va décider du budget de l'année 2015 pour notre commune. Il devra intégrer ces nouvelles contraintes. La gestion saine et équilibrée de nos comptes ces dernières années nous permet d'engager sans attendre les premières actions de notre programme.

Associé à l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite à tous le meilleur pour 2015.

Didier BARACHET

## SOMMAIRE

### **PRÉPARER ARDENTES POUR DEMAIN** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ page **3**

> Les projets

### **AMÉLIORER LE CADRE DE VIE** \_\_\_\_\_

> Les travaux réalisés

### **FAVORISER LES ÉCHANGES** \_\_\_\_\_

> La vie associative

> Les activités communales

### **ACCOMPAGNER LES ARDENTAIS** page **6**

> Les écoles

> L'action sociale

### **DÉVELOPPER LA COMMUNICATION** \_\_\_\_\_

> Infos

> Tarifs communaux

> Démarches administratives

### **Reportage sur...** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ page **10**

> Ardennes commémore la grande guerre

# Lucien Mesmin, le premier mort

Lucien naît en 1893 à Bonnet, hameau d'Ardentes. Son père, Henri Mesmin et sa mère, Jeanne Augustine Moreau, sont de petits cultivateurs. A la veille de la guerre, ils sont installés à Dressais.

Lucien est incorporé au 95e RI en novembre 1913. Selon la nouvelle loi votée en avril, il doit faire trois années de service militaire. Aussi lorsque la guerre éclate, il est dans les premiers à partir le 6 août, en Lorraine où se regroupe le 8e Corps d'armée. Il a 20 ans.

Le 95e s'empare de Blâmont le 15 août et franchit la frontière. Il entre dans Lorquin le 17 et le lendemain, dans l'après-midi, il occupe Sarrebourg que les Allemands ont évacuée, se repliant sur les hauteurs au nord de la ville. Le 19 août, les hommes du 95e organisent défensivement les lisières est de la ville.

Le 20 août, le 95e est chargé d'enlever Eich et une partie de la crête tenue par l'ennemi. L'attaque est confiée aux 9e et 11e compagnies. L. Mesmin appartient à la 9e. Les hommes arrivent à Eich, mais un lourd

bombardement suivi d'une contrattaque allemande les oblige à se replier par petits groupes sur Sarrebourg, avec des pertes importantes. A partir de 16h30, le 95e évacue la ville et bat en retraite vers le sud.

Lucien Mesmin est déclaré disparu à Sarrebourg le 20 août 1914. Sa famille n'aura jamais de ses nouvelles. Jusqu'à ce jour de 1920, où elle apprend que l'on a exhumé à Hoff, faubourg nord de Sarrebourg, de la tombe n°22, les corps de 17 soldats français, dont celui de L. Mesmin.

## Ils sont mort en 1914

nous leur rendons hommage...

BATARD Pierre, Jean  
BIDEAU Jean, René  
BORDAT Jean-Baptiste  
CADOUX Albert  
CAILLAUD Justin  
CHALUMEAU Pierre  
CHAMENAT Jean, Joseph  
CHARVY Eugène  
CLAIRAMBAUD Jean Auguste  
DELORME Alexandre  
DENIS Olivier, Joseph

DEVOLF Eugène  
FOREST Ernest  
FOREST Georges  
GAILLAT Constant  
GRILLON Alexandre  
JOLLY Armand, Marcel  
JOLLY Joseph  
LACAUD Georges  
LALEUF Jules  
LAMAMY Auguste  
LEFEBVRE Lucien, Georges

LE FLOCH Pierre, Marie  
LERAUX Joseph  
MARDELLE Emile  
MASSERON Armand  
MESMIN Lucien  
MEURGUE Jean  
PREVOTAL Emile  
SIMON Ernest  
TIDIÈRE Jean  
TIDIÈRE Léon, Paul  
VACHER Louis, Adrien

*Lors de la cérémonie du 11 novembre, en cette année de la commémoration du centenaire de la « grande guerre » des « élèves de CM2 ont participé à la vente des bleuets, ont lu le discours de l'union française des anciens combattants (UFAC). Bravo pour ce geste citoyen.*

## Collégiens et devoir de mémoire

Dans le précédent journal d'Ardentes, nous vous parlions des collégiens du Collège Stanislas Limousin qui ont visité le centre d'études et de recherches sur les camps d'internement (CERCIL) à Orléans et à Pithiviers (camp de transit pour les juifs arrêtés lors des rafles sous le gouvernement de Vichy). Nous tenions à préciser qu'en plus de l'aide financière remise par le président départemental André MAGINOT des anciens combattants et victimes de guerre, le Souvenir Français participe également financièrement à ce voyage puisqu'elle prend à sa charge les frais de transport.

# Corentin Caillaud, jeune porte-drapeau méritant

Avec un grand-père, porte-drapeau depuis une trentaine d'années et une mère qui œuvre au sein de l'association du Souvenir Français depuis une vingtaine d'années, Corentin Caillaud est bien conscient de l'importance du devoir de mémoire. C'est pourquoi il a été invité à participer au célèbre défilé du 14 juillet à Paris et, le soir, au ravivage de la flamme, sous l'Arc de Triomphe en tant que jeune porte-drapeau de la région Centre.



# Ardentes commémore la grande guerre



Tout au long de ces quatre années de commémoration du centenaire de la Grande Guerre, la commune d'Ardentes souhaite rendre un hommage appuyé à ses soldats. Madame Beuzard, professeur d'histoire-géographie retraitée et passionnée d'histoire, nous a aidés à retracer l'histoire de ces hommes. Voici sa contribution.

## Les Poilus d'Ardentes : les premiers mois de la guerre

Près de 11 000 soldats originaires de l'Indre ont perdu la vie au cours de la Première Guerre Mondiale. Cette hécatombe a aussi touché Ardentes puisque l'on relève 135 noms sur le monument aux morts de la commune : soit près de 5% de la population totale de 1914 (2724 h). D'août à décembre 1914, 33 hommes sont tombés ou ont disparu, ce qui représente 1/4 des morts de toute la guerre (et 52,5% si l'on y ajoute l'année 1915). Autrement dit les seize premiers mois du conflit ont été les plus meurtriers pour cette petite commune berrichonne.

### Les premiers décès

Les premiers décès, en lien avec la Bataille des frontières, surviennent en Lorraine vers la fin du mois d'août. Lucien Mesmin (95e RI) tombe le 20 août, lors des combats de Sarrebourg menés par la 1e Armée française. Lorsque celle-ci se replie sur la Mortagne quelques jours plus tard, Eugène Devolf (85e RI) est tué à Deinvillers et Jean Tidière (95e Ri) à Saint-Pierremont. Pendant ce temps la 17e Division d'infanterie (90e RI + 68e RI) est transportée de Lorraine vers Charleville-Mézières, pour renforcer la IVe Armée française. Mais elle échoue dans son offensive en Wallonie et à partir du 23 août entame sa retraite vers le sud. C'est dans une prairie, au nord de Rethel, que trois civils découvrent le corps sans vie de Justin Caillaud (90e RI) tué le 27 août. Quant à Georges Le-

febvre (31e RAC), dont le régiment d'artillerie appuyait l'attaque de la IIIe Armée française en direction du Luxembourg belge, il est blessé le 23 août lors des combats de Virton et décède à l'hôpital d'Harnoncourt.

### Sur les Hauts de Meuse

Le 8e Corps d'Armée, dont relèvent les 95e et 85e RI, assure à partir de la fin du mois de septembre la défense du saillant de Saint-Mihiel, au sud de Verdun. En tentant de contenir la poussée allemande dans la forêt d'Apremont et la trouée de Marbotte, quatre Ardentais sont touchés : Georges Lacaud, Alexandre Delorme, Albert Cadoux, et Olivier Denis.

### La bataille de la Marne

Sur la Marne, les hommes de la 17e DI (9e CA Foch), placés au centre du dispositif français, se sont établis au sud des marais de Saint-Gond. Les 8 et 9 septembre, entre Mondement et Fère-Champenoise, au prix d'efforts surhumains, ils réussissent à arrêter les tentatives de percée de la Garde prussienne. Constant Gaillat, Eugène Charvy, Jean René Bideau et Emile Prévotal tombent alors. Lorsque l'Etat-Major allemand donne l'ordre de repli à ses troupes, les Français les poursuivent jusque sur l'Aisne, où ils se heurtent à un fort appareil défensif. C'est alors que sept Berrichons sont fauchés par les balles de mitrailleuses ou de schrapnels : Jules La-leuf, Jean Baptiste Bordat, Alexandre



Grillon, Jean Auguste Clairambaud, Pierre Marie Le Floch, Louis Adrien Vacher et Emile Mardelle.

### La défense d'Ypres

Du 23 octobre au 6 décembre, la 17e DI, envoyée en Belgique, participe à la défense d'Ypres : au nord de la ville (secteurs de Saint-Julien, Zonnebeke), puis à l'est (secteurs de Hooge et Hollebeke). Dans les tranchées boueuses, les hommes souffrent beaucoup du froid, de l'humidité et de la neige précoce. Les attaques sont meurtrières. « [Du PC du 290e RI] on voyait nettement les lignes allemandes... Au pied des tranchées allemandes, on voyait des lignes entières bleues et rouges de soldats français couchés sur le sol, comme prêts à tuer. C'étaient des fractions entières du 90e fauchées par les mitrailleuses allemandes » (Historique du 290e RI). Les pertes sont nombreuses et 9 Ardentais y laissent la vie. Comme Joseph Jolly (90e RI) qui tombe lors de l'attaque d'une tranchée, près de Fortuyn, ainsi que 6 officiers et une centaine d'hommes de sa compagnie. Ou comme les frères Forest (90e RI) dont la compagnie est faite prisonnière, le 6 novembre, dans les bois de Klein-Zillebeke (191 disparus). Ou encore les 17e et 20e compagnies du 290e RI qui, le 3 novembre au soir, à Vallée Molen, sont attaquées et encerclées, perdant de nombreux hommes.

# Les projets

## La construction d'une nouvelle école :

L'acquisition à l'automne dernier, par la commune, des terrains des anciens silos CERALLIANCE de la rue Antoine FEE permet d'envisager le déplacement de l'école St VINCENT dans un délai d'environ trois ans. Cette relocalisation permettra à terme de regrouper dans un même secteur les activités liées à l'enfance et à la vie scolaire, sécurisant ainsi les déplacements vers le restaurant scolaire et les structures périscolaires. Pour un coût estimatif de 2,5 millions d'euros, le projet est actuellement à l'étude, avec pour premier objectif de déposer le permis de construire avant la fin de l'année 2015. Dans un second temps, les locaux de l'actuelle école St VINCENT devenus libres permettront, après réaménagement, la relocalisation des services de la mairie.



## La sécurisation dans les écarts :

Un groupe de travail étudie en ce moment les possibilités de sécurisation dans les écarts. Pour des raisons budgétaires, un planning d'actions par secteur sera ensuite programmé sur la durée du mandat. Il intégrera la nécessité de réduire la vitesse dans les zones habitées, mais aussi l'évolution de la signalisation et les déplacements sécurisés des piétons. Une première tranche de travaux sera proposée au vote du budget 2015 par le conseil municipal, en mars prochain.



## Le rond-point des « alouettes » :

Au terme d'une négociation entre la municipalité et les services du Conseil Général, ces derniers ont donné leur accord pour la mise en place d'un rond-point au carrefour dit des « alouettes », à l'intersection de la D943 et de la D12C, avec participation financière de la commune. Les travaux pourraient être réalisés dans le courant de l'année 2015.

## Les « pelles de Clavières » :

Une étude technique concernant la structure des « pelles de Clavières » est actuellement confiée à la Sté SAFEGE, déjà retenue comme maître d'œuvre pour la réparation des ponts. Elle a pour objectif de déterminer les différentes solutions possibles pour la remise en état fonctionnel de l'ouvrage, avec estimation des coûts.

## Le carrefour de Forge Haute :

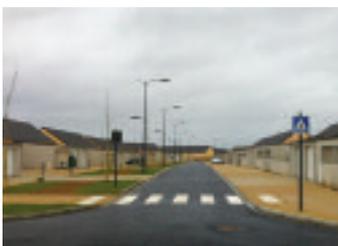
Un premier dispositif provisoire de ralentissement et de sécurisation est actuellement en place au carrefour de la D12C / Rue Pasteur et de la Route d'Artois. Un réaménagement complet du carrefour est envisagé dans le premier semestre 2015, avec installation d'un dispositif de ralentissement pour les véhicules empruntant la Route d'Artois.



## Vente de terrains :

La commune dispose encore de 6 terrains constructibles libres à la vente dans le secteur de la Rue de Vallières.

**Informations :**  
Mairie  
tél. 02 54 36 21 33



## Les travaux réalisés

### La Rue Calmette et Guérin

La voirie de la Rue Calmette et Guérin vient d'être reprise dans son ensemble. Ces travaux ont été financés en partie par le Conseil général, la commune a participé à hauteur de 64 101,85 €. Ceux-ci intègrent la réfection de la chaussée et les trottoirs. Ils ont également permis la mise en place de dispositifs de ralentissement dans la zone de l'école St-MARTIN et d'une continuité de circulation pour les personnes à mobilité réduite entre le nouveau quartier de la rue de Vallières et le centre bourg.

### Le secteur de la rue de Vallières

Après la livraison des 20 logements de l'OPAC dans l'été 2014, le personnel et les pensionnaires du centre AIDAPHI ont pris possession de leurs locaux en septembre dernier.

Les travaux de finition des voiries ont été réalisés à la fin de l'été, mettant un terme à ce grand chantier commencé à l'automne 2012. Quelques terrains viabilisés sont encore disponibles à la vente.

### Le secteur des Grands Buissons

Les derniers pavillons des 63 logements des rues du Lac Blanchard et des Acacias auront trouvé acquéreur au début de l'année 2015. Les finitions de voiries de ce nouveau lotissement réalisé par la Sté SCALIS ont été réalisées à l'automne, donnant ainsi son visage définitif à ce nouveau quartier, jugé très agréable par ses résidents.

En prolongement de ce quartier, un projet de construction d'une vingtaine de nouveaux logements, également réalisés par la Sté SCALIS devrait voir le jour prochainement rue du Chêne Rouvre.

### La sécurité – Défibrillateurs

Le programme d'installations de défibrillateurs sur notre commune se poursuit avec l'installation d'un 4ème poste devant le gymnase ALEREA.

**RAPPEL :** les 3 autres défibrillateurs sont situés : à la mairie, à l'Agora et au stade des Grands-Buissons.

### Le curage des fossés

Pour un montant global d'environ 15 000 €, une première tranche de travaux concernant le curage des fossés vient d'être réalisé Route des Loges de Brenne et dans le secteur des Loges de Dressais. D'autres secteurs seront programmés à chacun des prochains budgets.

### Les services techniques

Les anciens hangars de la scierie Maury sont en cours de reconstruction aux services techniques municipaux, rue du 19 mars. Ils permettront de stocker dans de bonnes conditions les matériaux de déneigement et d'entretien des routes.

### Les travaux de l'équipe technique



- Ecole maternelle : réfection du bureau de la directrice et des sanitaires
- Réfection des équipements pour les enfants sur les différentes aires de jeux de la commune
- Divers travaux au stade

### Concours jardins fleuris & environnement PALMARES 2014

La ville d'ARDENTES maintient ses 2 Fleurs.

#### Monsieur Vincent Jacques

16, rue du 8 mai 1945 1<sup>ère</sup> catégorie / 1<sup>er</sup> Prix

#### Monsieur Perret Bernard

1, rue des Amandiers 1<sup>ère</sup> catégorie / 2<sup>ème</sup> Prix

#### Madame Mirey Pierrette

49, rue du 8 mai 1945 2<sup>ème</sup> catégorie / 1<sup>er</sup> Prix

#### Monsieur Blanchet Serge

37, Route de Bellat 2<sup>ème</sup> catégorie / 2<sup>ème</sup> Prix



# 2015 : Tarifs communaux

## Accueil périscolaire (ALAE)

### Année scolaire 2014/2015

matinée par enfant : 1,80 €  
après-midi par enfant : 2,90 €

## Restaurant scolaire

Le repas par enfant 3,00 €  
Le repas à partir du 3<sup>ème</sup> enfant 2,15 €

## Piscine

Enfant < ou = 16 ans / étudiants / chômeurs 1,00 €  
Adultes 2,00 €  
Carte Abt 10 entrées  
enfants < ou = 16 ans / étudiants / chômeurs 8,00 €  
Carte 10 entrées adultes 16,00 €

## ALSH

### Tarifs journée en fonction du quotient familial :

	1/2 Journée	Journée
de 0 € à 460 € :	3,30 €	6,00 €
de 461 € à 560 € :	3,60 €	6,50 €
de 561 € à 660 € :	3,90 €	7,00 €
de 661 € à 760 € :	4,10 €	7,50 €
de 761 € à 860 € :	4,40 €	8,00 €
de 861 € à 960 € :	4,70 €	8,50 €
> à 961 € :	5,00 €	9,00 €

### Tarifs journée avec repas garderie en fonction du quotient familial :

de 0 € à 460 € :	10,00 €
de 461 € à 560 € :	10,50 €
de 561 € à 660 € :	11,00 €
de 661 € à 760 € :	11,50 €
de 761 € à 860 € :	12,00 €
de 861 € à 960 € :	12,50 €
> à 961 € :	13,00 €

### Tarifs semaine en fonction du quotient familial :

de 0 € à 460 € :	40,00 €
de 461 € à 560 € :	42,00 €
de 561 € à 660 € :	44,00 €
de 661 € à 760 € :	46,00 €
de 761 € à 860 € :	48,00 €
de 861 € à 960 € :	50,00 €
> à 961 € :	52,00 €

### Tarifs semaine : Tarifs sur 5 jours avec repas et garderie.

Lorsque la commune propose des semaines incomplètes les tarifs seront calculés au prorata temporis.

Séjour court / 3 jours	50,00 €
Séjour court / 4 jours	60,00 €
Séjour court / 5 jours	70,00 €
Sortie	20,00 €
Accompagnateur pour sortie	20,00 €

AGORA SALLES		Grande salle + bar * supplément cuisine		rez-de-jardin * supplément cuisine		
Particuliers - Associations ou Entreprises	Locataires	Période de location (A)		Période de location (A)		
	Résidents sur la commune		563,00 €	302,00 €	121,00 €	101,00 €
			<b>55,00 €</b>	<b>55,00 €</b>	<b>30,00 €</b>	<b>30,00 €</b>
Associations d'ARDENTES	302,00 €	563,00 €	302,00 €	121,00 €	101,00 €	
	<b>55,00 €</b>	<b>55,00 €</b>	<b>55,00 €</b>	<b>30,00 €</b>	<b>30,00 €</b>	
Résidents hors commune		674,00 €	362,00 €	151,00 €	121,00 €	
		<b>55,00 €</b>	<b>55,00 €</b>	<b>30,00 €</b>	<b>30,00 €</b>	

A) 1- samedi 10h au dimanche 7h ou du dimanche 10h au lundi 7h A) 2- week-end du vendredi après-midi au lundi 7h

A) 3- autre jour en semaine de 10h au lendemain 7h

Nb : caution pour la réservation de la salle : 230€ - Caution pour la location de la sono : 760 € - Location sono : 85 €/j

## Tarifs divers

**Droits de place :** \* Foires & Marchés 0,50€/ml // \* Hors foires & marchés (commerces divers) : 0,50€/ml et /jour : (mini 2€) // \* Véhicules de livraison (camions outillage) : 50,00€/jour // \* Fêtes foraines : manèges : 0,30€/m<sup>2</sup>/jour (maxi 1 semaine) - Commerçants forains : 0,50€/ml/jour (mini 2,00€/jour) (maxi 1

semaine).

**Cimetière :** \* Taxe inhumation : 32,12€ // \* Location caveau communal (par jour) : > 1-15<sup>ème</sup> jour = 0,38€ >16-30<sup>ème</sup> jour = 0,58€ >après 31<sup>ème</sup> jour = 0,67€ // \* Concessions (/m<sup>2</sup>) : 50 ans = 96,86€ - 30 ans = 54,19€

**Bibliothèque :** impression 0,50€ l'unité.

**Columbarium :** \* Location case 15 ans = 133,85€ // \* Location case 30 ans = 348,01€ // \* Redevance pour gravure sur porte case = 149,91€ // \* Dépôt ou retrait urne funéraire = 32,12€ // \* Dispersion cendres au Jardin du Souvenir = 32,12€ // \* Dépôt urne sur ou dans la concession = 32,12€

# Démarches administratives

## Recensement citoyen obligatoire

Tout Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou du consulat s'il habite à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

### Qui est concerné ?

Tout jeune Français ayant atteint l'âge de 16 ans.

### Qui fait la démarche?

Le jeune est mineur : il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents,  
Le jeune est majeur : il doit faire la démarche seul.

### Où se faire recenser ?

A la mairie du domicile, si le jeune habite en France,  
Au consulat ou à l'ambassade de France, si le jeune réside à l'étranger.

### Quelles pièces fournir ?

- Une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple)  
- Un livret de famille à jour  
Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.



## Infos...

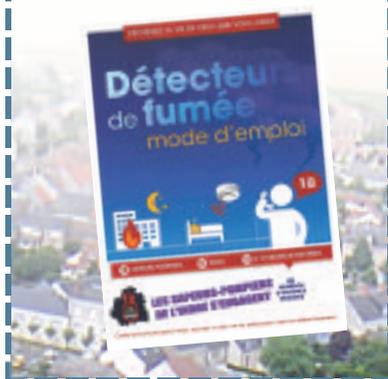


COVOITURAGE36.COM

### Détecteur de fumée

La loi N°2010-238 du 9 mars 2010 rend obligatoire l'installation d'un détecteur avertisseur autonome de fumée dans tous les logements. C'est un appareil permettant d'alerter l'occupant d'un début d'incendie dans le logement grâce à l'émission d'un signal sonore. Une plaquette d'information a été distribuée par les pompiers dans toutes les boîtes aux lettres.

**Vous devez vous conformer à cette obligation avant le 8 mars 2015**



### Rappel pour les petits

#### • Multi-accueil "Les Pitchouns"

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

De 2 mois à 6 ans  
22, Rue George Sand  
tél. 02 54 36 61 18

multiaccueil@yahoo.fr

#### • Relais assistante maternelle

lundi de 13h30 à 18h30  
mercredi de 8h30 à 17h  
jeudi de 13h30 à 18h30

22, Rue George Sand  
tél. 02 54 36 61 18

ramardentes36@laposte.net

### Covoiturer dans l'Indre !

C'est facile avec [covoiturage36.com](http://www.covoiturage36.com) !

Covoiturer c'est partager une voiture le temps d'un trajet commun. Une formule plébiscitée pour la convivialité, l'entraide, les économies. De plus cela permet de diminuer le nombre de voitures sur les routes, c'est donc moins de pollution.

Le Pays Castelroussin, la Communauté d'Agglomération Castelroussine et le Conseil Général ont souhaité s'associer afin de mettre à disposition des habitants un site entièrement gratuit, dédié au covoiturage pour des trajets domicile/travail. Ce site vient en complémentarité de l'offre de transports en commun de la Communauté d'Agglomération Castelroussine (réseau Horizon) et du Conseil Général de l'Indre (l'Aile Bleue).

Il vous suffit de vous inscrire, d'indiquer le trajet qui vous intéresse. Vous recevez les coordonnées des personnes qui font le même trajet, vous vous organisez et c'est parti !

Alors pourquoi ne pas essayer une fois ! Déposer une annonce ne vous engage à rien et si quelqu'un se manifeste, vous réaliserez à coup sûr des économies.

Site : <http://www.covoiturage36.com>

### Un « Nouveau titre » pour le journal d'Ardentes

Suite au concours lancé dans le précédent journal, 17 personnes ont proposé un Nouveau titre pour le journal ardennais. Nous avons eu entre autre Ardentissimo, ardentes fleuris, l'Ardentes express et bien d'autres !

Celui retenu par le jury est « Passerelle », un titre proposé à deux reprises ce qui fait que nous avons deux gagnantes :

- Mme Anne-Marie DEL CASTILLO

- Mme Madeleine BLANCHET

Ces deux personnes ont reçu un chèque de 50 € à dépenser chez un commerçant ou artisan d'Ardentes lors de la cérémonie des vœux du maire qui s'est déroulée le 5 janvier à l'Agora.



### Accessibilité des commerces

Pour tout renseignement complémentaire concernant les démarches pour l'accessibilité, les commerçants sont invités à téléphoner au secrétariat de la mairie ou consulter le site internet

[www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr)

Les dossiers sont à déposer au plus tard courant janvier 2015.

# La vie associative

## Le Label Qualité pour une nouvelle association !

L'association EPGV de gymnastique volontaire d'Ardentes est le 1er club de l'Indre, dans cette discipline, à avoir obtenu le Label Qualité Club EPGV.

Pour réussir il fallait réunir 10 critères obligatoires et au moins 20 critères à valeurs ajoutées, sanctionnant le fonctionnement de l'association, la structuration autour de l'emploi, la vie associative, la communication et la formation. L'association a rempli tous les critères obligatoires et a obtenu 23 critères à valeurs ajoutées sur 25 demandés.

Ce diplôme, délivré par la Fédération d'éducation Physique de Gymnastique Volontaire, récompense un fonctionnement exemplaire en matière d'organisation, de participation et de démocratie dans les différents domaines de la vie associative.

Contact : tél. 02 54 36 29 55

Mail : [gymvolontaire-036006@epgv.fr](mailto:gymvolontaire-036006@epgv.fr) - Site : [gym-ardentes.jimdo.com](http://gym-ardentes.jimdo.com)

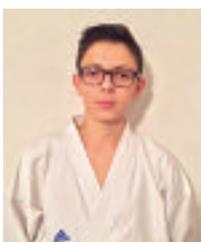


## A l'honneur : ils ont reçu la médaille de la ville d'Ardentes

### Melvin Paudat

Lors des derniers internationaux de karaté du Luxembourg - La Lion Cup 2014 - qui se sont déroulés les 13 et 14 septembre, Melvin Paudat (du Karaté Club d'Ardentes Shoryu 36) s'est illustré puisqu'il est arrivé 1er dans la catégorie des U14 + 50 kg parmi les 19 internationaux sélectionnés (Suisse, Allemands...).

Bravo à lui !



### Michel Sallé

Pour Michel Sallé : le vélo c'est une passion. Autrefois, marchand de cycles à Ardentes, il a participé à de très nombreuses courses et est même à l'initiative du célèbre "Prix de la Saint-Leu". Il a reçu la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports et aussi la médaille de la ville d'Ardentes.



Nous le félicitons pour ce parcours exceptionnel !

# Les activités communales

## Téléthon

Samedi 6 décembre, Ardentes s'est mobilisée pour le Téléthon. Daniel Selleron et toute son équipe de bénévoles (membres des associations, clubs sportifs et commerçants) ont organisé toute la journée de nombreuses animations (distribution des croissants, jeux, tombolas, repas festif...).

**Toutes ces actions ont permis de réunir la somme d'environ 8000€.**

**Bravo à eux et merci aux Ardentais pour leur générosité !**



## Marché de Noël

Dimanche 7 décembre a eu lieu le marché de Noël d'Ardentes. L'association "Le Volant Ardentais" a animé le marché et tenu la buvette. De nombreux commerçants étaient présents proposant aux visiteurs divers produits : bijoux, objets de décoration, tableaux, objets en bois, huîtres, vins, miel, confitures de fraises et framboises ... Monsieur Thomas, caricaturiste a réalisé une cinquantaine de dessins, "croquant" ainsi les visiteurs avec sa bonne humeur. La chorale des 4 sous a également contribué au succès de ce marché par une prestation de chants de Noël.



Concert de l'OHDI du 4 Juillet 2014

## Les écoles

### Activités et sorties pédagogiques

La commune qui engage son implication au niveau du soutien aux écoles : mise à disposition de personnel, prêt de matériel..., assure une participation financière aux différents projets des écoles 2014-2015 :

- 7 € / enfant pour le transport lors des sorties pédagogiques
- 170 € / enfant pour 2 classes découvertes à Azay le Ferron
- 6142.36 € pour 23 élèves d'une classe en séjour à Fillinges pendant 6 jours.

Par ailleurs, et pour la 6<sup>ème</sup> année, la municipalité prend en charge à raison de 597 euros par an le programme européen « un fruit pour la récré ». Ce programme, en partenariat avec le ministère de l'agriculture, vise à faire évoluer les habitudes alimentaires des jeunes en les incitant à consommer davantage de fruits et leur faire connaître les différentes variétés.

La prestation d'une intervenante musicale (musicien intervenant) dans chaque groupe scolaire (coût annuel 6647 Euros) permet à chacun d'avoir une initiation musicale de qualité et de chanter lors des chorales de Noël, conte musical et rencontres inter écoles d'Ardentes.

### CES Stanislas Limousin

Pour les 342 collégiens, la rentrée a eu lieu sous d'heureux auspices.

- Accès à l'ensemble des salles de classes rénovées après 3 années de travaux
- Création d'une quatorzième classe.

L'année scolaire 2014/2015 sera marquée par la mise en place de la loi pour la Refondation de l'école. Un travail de partenariat collège/écoles élémentaires est déjà amorcé.



### Les nouveaux rythmes scolaires : un premier bilan

Depuis le 2 septembre l'application de la réforme est mise en œuvre dans les 3 écoles ardennaises. Nous vous avons présenté dans le numéro précédent le fonctionnement de ces TAP.

Le 17 novembre, le comité de pilotage s'est réuni. Ce comité, composé de représentants des familles, d'enseignants, d'agents de services de l'état (éducation nationale et direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)), de la caisse d'allocations familiales, du service enfance de la commune et d'élus s'est réuni afin de procéder à une évaluation de la nouvelle organisation.

Bilan positif : bonne réceptivité des apprentissages sur 5 matinées, réel travail de partenariat professeurs / animateurs, diversité des animations proposées (culturelles, artistiques, sportives).

Le temps passé en collectivité (classe + TAP) a augmenté pour plus de 80% des élèves. La fatigue de fin de semaine est-elle en lien avec les dispositions récentes ?

**Le comité de pilotage fera l'évaluation de l'impact des TAP des différentes périodes et un bilan est prévu à la fin de l'année scolaire.**

### L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Une nouveauté depuis les vacances de la Toussaint, les 2 centres de loisirs ALSH communal et Familles Rurales se regroupent pour prendre le repas de midi au restaurant scolaire. Lors des sorties, un repas froid est fourni.

## Bloc-notes

- **Effectifs** des 3 écoles à la rentrée scolaire 2014 / 2015 : **322 élèves** : 108 à A. Fée, 112 à St Martin et 112 à St Vincent.

- Une seule enseignante arrivée : **Aurélié BOUSCHET**. Elle effectue la décharge des 3 directeurs d'école.

- Les équipes pédagogiques sont assistées, quelques heures par semaine, d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) pour des enfants qui bénéficient d'un projet de scolarisation.

- Cette année encore, Ardennes reste la seule école du département à conserver l'approche de l'allemand. Une jeune autrichienne propose la découverte de sa langue et de son pays aux CP et CM2 de St Martin.

# Les séniors

## CONDUITE : LES SENIORS REVISENT LES BONNES REGLES

La préfecture de l'Indre a lancé une campagne d'information et de sensibilisation pour aider les seniors à conduire le plus longtemps possible. A la demande de la municipalité, le 17 novembre un intervenant départemental de la sécurité routière a permis à une vingtaine de seniors de réviser le code de la route par le biais de 20 questions sur une durée de 3 heures. La séance s'est terminée par une série d'échanges et en particulier sur la façon d'aborder un rond-point.



# L'action Sociale

## Aides du CCAS (soumises à conditions)

- Aide aux études.
- Aide aux vacances.
- Aide pour l'obtention du permis de conduire (catégorie B) : bourse pour les 17 à 30 ans.
- Aide pour la formation BAFA (brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur).
- Aide alimentaire (avec la banque alimentaire) et secours exceptionnels aux frais de première nécessité.
- Convention de partenariat avec l'association AGIR (Association pour Générer l'Insertion et la Réussite).
- Convention avec Indre Initiative : Micro crédit.

Le CCAS intervient dans bien d'autres domaines. **Pour toute information complémentaire, contacter la mairie au 02 54 36 21 33**

## L'IFREP

(Institut de Formation et de Recherche sur l'Education Permanente)

L'Institut de Formation pour la Recherche de l'Education Permanente rassemble depuis 1990 des praticiens de l'accueil familial et des champs médicaux, sociaux et juridiques. Ces professionnels animent des actions de formation et de recherche.

Environ 1 fois par semaine, une conseillère en insertion est présente à la mairie d'Ardentes. Elle propose un accompagnement personnalisé d'un an, pour un public bénéficiaire du R.S.A et orienté par le Service Environnement Insertion du Conseil Général.

### Ses objectifs :

- Evaluer les difficultés personnelles et professionnelles de chaque personne
- Mettre en place des plans d'action permettant la concrétisation du projet professionnel
- Analyser les aptitudes et les choix professionnels
- Dégager une orientation professionnelle
- Aide à l'élaboration du CV et de la lettre de motivation.
- Bilan final d'orientation.

**Pour plus de renseignements, contactez :**

**IFREP - 23 bd de la Valla - 36000 Châteauroux - 02.54.48.49.40**

## Repas et coffrets pour les anciens

Le dimanche 2 novembre 2014, à l'Agora, la municipalité et le CCAS ont invité pour le repas annuel préparé par la TOSCANA et animé par le groupe cabaret « Les Darlings » de Paudy, les 87 personnes de la commune âgées de 70 ans et plus qui avaient fait ce choix. Les doyens de la journée, madame VILLAUDIÈRE Roberte et monsieur LABRUNE Robert, ont reçu à cette occasion un cadeau.



Le samedi 15 novembre 2014, ce sont 408 colis qui ont été distribués aux personnes qui ont optées pour le coffret cadeau. Madame LALEUF Fernande et monsieur PELOUSE Maurice en étaient les doyens.